Société d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

potable, d'un nouveau bassin houiller ; de résoudre au meilleur compte la question de la force, de la lumière, des transports, du petit moteur à domicile ; d'électrifier, dans un avenir prochain, la grande ligne Paris à Lyon et celle de Paris à Genève, ce qui servira mieux cette dernière que la Faucille. Ce programme se trouve être à double fin : trouver la force qui manque, et rendre à la navigation, à la circulation, à la vie, le plus grand et le plus beau de nos fleuves, le Rhône, plus fier que le Rhin. Y aura-t-il des politiciens à courte vue, blottis dans leurs mares stagnantes, pour s'attarder à des intérêts locaux, faire faillite à ce programme, à l'espoir d'un si bel avenir ?

Le mythe de la « Belle au bois dormant » peut devenir demain, pour la France, une réalité ; la Belle qu'on oublie, c'est l'eau mugissante du Rhône et la grotte qui la dérobe aux yeux, ce sont les cavernes de la « perte » ; ne verrons-nous pas apparaître le chevalier vaillant, bardé de fer, d'un peu d'or aussi, qui rendra sa liberté à la Belle, liberté disciplinée d'ailleurs, sinon domestiquée, qui consiste à faire tourner des roues : ces roues hydrauliques deviendront pour la collectivité la roue de la fortune. ALPHONSE WICHT.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

Dans sa dernière séance, le Comité de cette Société a constitué son bureau pour l'année 1918 comme suit :

Président : M. Risse, inspecteur scolaire, Marly.
Vice-président : M. Currat, inspecteur scolaire, Morlon.
Secrétaire-caissier : M. Delabays, instituteur, Fribourg.

Notre société de secours mutuels en 1917

Au premier juillet prochain, la société de Secours mutuels du corps enseignant fribourgeois aura le plaisir d'inscrire à son actif une dizaine d'années d'existence. Fondée vers le milieu de l'an 1908, avec un nombre restreint d'adhérents et des ressources initiales presque infimes, elle englobe à l'heure actuelle l'immense majorité des instituteurs et institutrices ; elle possède une fortune nette de plus de 10,000 fr., après avoir réparti à ses membres malades ou décédés la somme de 29,200 fr. Le modeste grain de sénevé mis en terre par quelques hommes de cœur a germé et grandi en dépit des intempéries qui ont parfois menacé sa frêle existence. Il est devenu un arbre aux puissantes ramures. Chaque année, il se pare de nouvelles frondaisons et couvre d'une ombre bienfaisante tous ceux que la prévoyance conduit sous son feuillage tutélaire.

Au cours de l'année 1917, notre mutualité a certainement moins fait parler d'elle que sa grande sœur aînée, la Caisse de retraite du corps enseignant. Nous serions presque tentés de lui appliquer ce qu'on profère à tort ou à raison à l'endroit des peuples heureux, qui, dit-on, n'ont pas d'histoire. Sans heurt, sans secousse appréciable, notre caisse-maladie a poursuivi pacifiquement sa marche silencieuse et discrète, ayant sans cesse devant elle le même idéal social à atteindre : le bien-être de la collectivité. Généreusement, elle a distribué de ci de là, partout où s'est fait entendre la voix d'un mutualiste en souffrance, un secours légitimement attendu, susceptible d'apporter le réconfort là où, jadis, la gêne s'installait parfois brutalement au moment de l'épreuve.